

Secrétariat

- ▶ Podologie  
Tél. 03 20 92 11 89  
secretariatpodo@ikpo.fr
- ▶ Prépa, Comptabilité  
Tél. 03 20 92 10 48  
secretariatprepa@ikpo.fr

## CONTRAT D'ENGAGEMENT FINANCIER

### P1 - Année scolaire 2021/2022

Nom et Prénom de l'étudiant(e) : .....

Payeur(s) : (cochez la case)

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Etudiant	<input type="checkbox"/> Autre tiers ou autre financement : .....
Parents	<i>Si plusieurs payeurs, merci de préciser le(s) nom(s) et la répartition des frais</i>			

**Les frais de dossier s'élèvent à 520 €.** (un seul versement pour les 4 années).  
Ils sont à régler, à l'inscription, par virement.

**Les droits de scolarité s'élèvent à 9 415 €.** Merci de cocher la case correspondant au règlement choisi :

- Règlement en 1 fois avec escompte de 1,5% :**
  - un virement de 9 275 € avant le 13 septembre 2021
- Règlement mensuel :**
  - 1 prélèvement de 955 € le 10 septembre 2021
  - 9 prélèvements de 940 € d'octobre 2021 à juin 2022 (le 10 du mois)

**VIREMENT**

à effectuer sur le compte CREDIT DU NORD en précisant vos nom, prénom et promo (P1)  
**IBAN : FR76 3007 6029 0311 0202 0020 151 - BIC : NORDFRPP**

**PRELEVEMENT**

remplir le mandat de prélèvement au verso et joindre un RIB

*L'admission de l'étudiant(e) suppose l'acceptation pleine et entière des conditions financières ci-dessus. Les signataires s'engagent à les respecter.*

***Tout non-paiement sera assimilé à un abandon des études.***

Une facture récapitulative reprenant le mode de règlement choisi et la scolarité annuelle vous sera envoyée courant septembre.

Fait à ..... Le ..... Signature(s) :

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez IKPO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions d'IKPO.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

<u>Référence unique du mandat</u> : (à remplir par IKPO) -----		<u>Identifiant créancier</u> <b>SEPA</b> : FR49854511676
Nom – Prénom Adresse CP - Ville	<b><u>Débiteur</u></b> ..... ..... ..... .....	<b><u>Créancier</u></b>  IKPO 10 rue St JB de la Salle  59000 - LILLE

**IBAN**

**BIC**

**Type de paiement** : Récurrent

Fait à ....., le .....

Signature :

*NB : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.*

Merci de bien vouloir agraffer un RIB